

Zeitschrift: Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 28 (2019)

Artikel: Les micromammifères terrestres du Bois de Chênes
Autor: Blant, Michel / Joye, Sabrina
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les micromammifères terrestres du Bois de Chênes

Michel BLANT¹ & Sabrina JOYE²

BLANT M. & JOYE S., 2019. Les micromammifères du Bois de Chênes. *Mémoire de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 28: 163-170.

Résumé

Des piégeages de micromammifères (rongeurs, soricomorphes) ont été réalisés au Bois de Chênes (Coinsins, Genolier et Vich, VD, Suisse) lors des Journées de la biodiversité (6-7 juin 2015), avec deux nuits additionnelles de piégeage précédant les dates officielles. Les observations directes et indices de présence d'autres mammifères ont également été relevés. Au total, 9 espèces de micromammifères ont été observées, parmi les 15 déjà connues auparavant dans le périmètre. L'espèce cible principale, la musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*) n'a pas été capturée. Aucune nouvelle espèce n'est à signaler pour la zone, toutefois certaines observations ont permis d'actualiser des données vieilles de plusieurs décennies. La souris des moissons (*Micromys minutus*) n'est pas connue au Bois de Chênes. La présence d'habitats a priori favorables sur le site, ainsi que l'existence d'une population de cette espèce située à 12 km de là auraient rendu sa présence plausible. La recherche d'indices de présence (nids) est restée malheureusement négative.

Mots-clés: micromammifères, Bois de Chênes, Journées de la biodiversité, Coinsins, Genolier, Vich, Vaud, Suisse.

INTRODUCTION

Les données disponibles auprès du Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF) concernant les micromammifères terrestres du Bois de Chênes représentent une quinzaine d'espèces, soit 10 rongeurs et 5 soricomorphes. Ces données sont peu nombreuses, s'étalant sur un demi-siècle à raison de moins d'une donnée par année. Aucune étude particulière concernant ces groupes n'avait eu lieu dans ce massif forestier. Les Journées de la biodiversité ont donc permis la première prospection de ces espèces par un piégeage systématique pendant 3 nuits d'échantillonnage.

Le périmètre étudié concerne les communes de Genolier, Vich et Coinsins (VD). Les recherches ont été principalement dirigées dans le but de capturer une espèce rare des milieux humides marécageux, la musaraigne de Miller (*Neomys anomalus*), ainsi qu'une espèce des milieux aquatiques (eaux courantes ou stagnantes), la musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*).

MÉTHODES

Des piégeages ont été réalisés à l'aide de trappes Longworth, capturant les animaux vivants, durant 3 nuits. Chaque piège a été rempli avec du foin sec, et un appât composé d'un morceau de pomme, de graines mélangées et d'une dizaine de vers de farine. 10 lignes de 10 pièges ont été placées, réparties dans les différents habitats du site, pour un total de 100 pièges (tableau 1).

¹ Faune Concept, Gratte-Semelle 20, CH-2000 Neuchâtel, mblant@vtx.ch

² Faune Concept, David-Pierre-Bourquin 11, CH-2300 La Chaux-de-Fonds

L'effort de piégeage a été calqué sur la méthode standard sans pré-appâtage, avec 3 nuits de piégeage. Les pièges ont donc été posés le 4 juin 2015, avec des contrôles le matin, en journée et le soir du 5 au 7 juin 2015.

La nature humide ainsi que les connaissances préalables des données faunistiques du site fournies par le CSCF ont orienté les piégeages préférentiellement vers les ruisseaux et milieux humides (figure 1).

Tableau 1. Lignes de pièges. La ligne 7 a été divisée en 7a et 7b car elle parcourt deux milieux différents, une haie et un marais.

Ligne de pièges	Lieu-dit	Description	Coord. x	Coord. y	Alt [m]
Ligne 1	Baigne aux Chevaux	Étang et ruisseau	507472	142688	488
Ligne 2	Nord Ferme Bois de Chênes	Marais de pente	507352	143496	524
Ligne 3	Nord Ferme Bois de Chênes	Zone humide riche en laïches	507345	143523	523
Ligne 4	Marais plat	Zone marécageuse	507099	143425	530
Ligne 5	Ruisseau sud Ferme du Bois de Chênes	Ruisseau, berges buissonnantes	507467	143141	509
Ligne 6	Grand marais	Zone humide	507525	142954	498
Ligne 7a	Haie est Grand marais	Haie structurée	507722	143156	503
Ligne 7b	Grand marais	Zone humide	507667	143013	498
Ligne 8	Ruisseau de Montant	Rivière forestière	506693	143638	535
Ligne 9	Ruisseau de la Baigne aux Canards	Ruisseau forestier	507042	143730	542
Ligne 10	Ruisseau de la Combe	Rivière forestière	507659	144339	516

En plus des captures, les indices de présence (traces, nids, restes de nourriture) ont été recherchés et notés. En particulier, une recherche de nids typiques de souris des moissons (*Micromys minutus*) et de muscardin (*Muscardinus avellanarius*) a été effectuée dans les habitats adéquats (marais, lisières).

RÉSULTATS

85 micromammifères ont été capturés, parmi lesquels 3 soricomorphes et 82 rongeurs (tableau 2), pour un effort de 300 nuits-pièges, soit un taux de capture de 0.28. Ce taux élevé a été influencé positivement par les nombreuses captures de campagnols roussâtres et de mulots à collier qui ont représenté près du trois-quarts des prises. Chez *Apodemus flavicollis* et *A. sylvaticus*, les jeunes sont difficilement différenciables et ils ont été inscrits comme mulots indéterminés.

Chez les rongeurs, l'espèce la mieux représentée dans nos captures est le campagnol roussâtre, suivie par le mulot à collier, le campagnol agreste et le mulot sylvestre. Un seul campagnol terrestre a été capturé, mais cette espèce souterraine peu active en surface nécessiterait, pour obtenir des données plus conformes à sa présence, de poser des pièges spécifiques proches des galeries.



Figure 1. Emplacement des lignes de pièges. Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA18107).

Tableau 2. Nombre de captures par espèce par ligne de pièges, avec pour chaque espèce la dernière année d'observation avant 2015.

Espèce	L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7a	L7b	L8	L9	L10	Total	Année
Mulot à collier (<i>Apodemus flavicollis</i>)	2	1	2		2	4		3	6		5	25	1978
Mulot sylvestre (<i>Apodemus sylvaticus</i>)			1		1	1					5	8	1966
Mulot indéterminé (<i>Apodemus sp</i>)									1		3	4	
Campagnol terrestre (<i>Arvicola terrestris</i>)				1								1	1970
Campagnol roussâtre (<i>Myodes glareolus</i>)	6	3	4		2		1	3	9	2	5	35	1968
Campagnol agreste (<i>Microtus agrestis</i>)		6	1	2								9	1967
Musaraigne couronnée (<i>Sorex cf. coronatus</i>)	1	1	1									3	1978

Chez les soricomorphes, seules 3 musaraignes du genre *Sorex* ont été capturées. Bien que nous n'ayons pu faire d'analyse génétique, les individus capturés appartiennent vraisemblablement à la musaraigne couronnée. Aucune musaraigne aquatique du genre *Neomys* n'a pu être capturée, malgré le placement de la moitié des lignes en bord de cours d'eau (tableau 1), sans compter les zones marécageuses et les bords de mares et d'étangs.

Parmi les indices recherchés, aucun nid de souris des moissons ni de muscardin n'a été observé. Les observations directes, les cadavres trouvés et les autres indices de présence relevés sont donnés dans le tableau 3.

Tableau 3. Autres micromammifères détectés dans le périmètre, avec pour chaque espèce la dernière année d'observation avant 2015.

Espèce	Type d'observation	Année
Taupe d'Europe (<i>Talpa europaea</i>)	trouvée morte sur un chemin	1968
Ecureuil d'Europe (<i>Sciurus vulgaris</i>)	Observation directe	2012
Loir (<i>Glis glis</i>)	tué par un chat	2001

DISCUSSION

Aucune musaraigne du genre *Neomys* n'a pu être capturée durant cette étude. *Neomys fodiens* et *Neomys anomalus* sont toutes deux menacées, selon la liste rouge des espèces animales en Suisse (OFEV 1994) et figurent sur la liste des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2011). Le ruisseau au sud de la ferme, pourvu de végétation aquatique et riche en gammares (ligne 5, figure 2), semblerait pourtant favorable à *Neomys fodiens*. Toutefois, d'autres ruisseaux en forêt présentent peu de végétation aquatique et sont bordés d'un sol nu. Les zones humides prospectées manquent peut-être également de possibilité de terriers (lignes 1 à 4), et les deux grands ruisseaux (lignes 8 et 10) sont probablement trop torrentiels pour cette espèce.

Sans prouver son absence totale du site, le fait qu'aucune capture de musaraigne aquatique avec un tel effort d'échantillonnage (300 nuits-pièges) n'ait été effectuée suggère qu'il n'y a probablement pas une population résidente et reproductrice au Bois de Chênes, ou alors en nombre faible dans des terrains périphériques.

Une étude dans un environnement similaire pratiquée dans les zones humides du Plateau lucernois, mais avec le quadruple d'effort d'échantillonnage (HOLZGANG & PFUNDER 2002), n'a pas non plus permis de prouver la présence de musaraignes du genre *Neomys* alors qu'elle avait été capturée sur un des mêmes sites quelques années plus tôt. On peut penser que des captures hors saison de reproduction au Bois de Chênes, soit en automne ou en hiver, auraient peut-être permis de déceler l'espèce dans les zones marécageuses utiles pour leur alimentation à cette saison.

Dans la région, les données récentes de *Neomys fodiens* proviennent toutes des piégeages de la liste rouge de 2014, avant lesquelles il faut remonter jusqu'au début des années 80 pour retrouver une mention de l'espèce. L'unique donnée provenant du périmètre même du Bois de Chênes date de 1968 (donnée CSCF). En 2014, lors de piégeages pour l'actualisation de la liste rouge des mammifères de Suisse, plusieurs *Neomys fodiens* ont été capturées le long d'un canal affluent du Ruisseau de l'Oujon, à environ deux kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest du Bois de Chênes (Sophie Cotting, comm. pers.).



Figure 2. Le ruisseau sous la ferme du Bois-de-Chêne, un cours d'eau qui devrait être a priori favorable aux musaraignes du genre *Neomys* (04.06.2015, photo : M. Blant).

L'absence de capture de *Neomys anomalus* n'est pas aussi énigmatique. Les seules données connues proches du Bois de Chênes remontent à au moins 25 ans, et sont situées sur les communes de Trélex, Duillier et Bassins. Trois données proviennent d'André Meylan dans les années 60, une donnée de Peter Vogel en 1977 (BLANT *et al.* 2008), et une donnée d'observateur inconnu en 1980 (donnée CSCF). Pour *Neomys anomalus*, plutôt lié aux zones marécageuses qu'aux cours d'eau, l'absence est également significative d'une érosion de ses populations en Suisse. Aucune nouvelle donnée de cette espèce n'a pu être récoltée dans la chaîne du Jura, malgré des piégeages répétés dans le cadre du programme de monitoring de la biodiversité de l'OFEV (BDM-CH) (BLANT *et al.* 2002, 2008). À titre de comparaison dans les succès de piégeage de cette espèce, à Ayent (VS) en 2014, la même méthode de travail avait permis pas moins de 14 captures de musaraignes de Miller (BLANT & COTTING 2014). Lors d'un inventaire des micromammifères du canton de Fribourg ayant eu lieu sur deux ans (SAUCY & FASEL 1994), 14 *Neomys fodiens* ont été capturés, ainsi qu'une *Neomys anomalus*. Toutefois, ces résultats avaient nécessité un effort de 1780 nuits-pièges dans plusieurs zones qui leur sont potentiellement favorables (ruisseaux, zones humides, etc.).

Trois musaraignes du genre *Sorex* ont été capturées, dans trois stations différentes. Bien que les musaraignes du complexe *Sorex araneus aggr.* ne soient guère déterminables par des critères morphologiques, les musaraignes couronnées (*Sorex coronatus*) apprécient les zones marécageuses (LUGON-MOULIN 2003) et vivent en plaine alors que les musaraignes carrelés (*Sorex araneus*) se trouvent plutôt en montagne, généralement à partir de 1000 m. Leur présence en plaine est plus exceptionnelle, bien qu'elles fréquentent certaines zones marécageuses du Plateau comme la Grande Cariçaie (HAUSSER 1995). Dans ses piégeages dans les marais



Figure 3. Le Marais Plat, une zone marécageuse qui comprend une couverture végétale favorable au campagnol agreste et aux musaraignes du genre *Sorex* (04.06.2015, photo : M. Blant).

du Grand Bataillard, Gilliéron (2015) n'a capturé que *Sorex coronatus*. Les individus piégés au Bois de Chênes appartiennent donc vraisemblablement à la même espèce.

Le campagnol agreste (*Microtus agrestis*) exploite essentiellement des milieux humides avec un couvert végétal dense (MEYLAN 1995). 9 individus de cette espèce ont été capturés dans trois stations correspondant à de tels habitats, comme le Marais Plat (figure 3).

Les deux espèces capturées en plus grand nombre sont des rongeurs forestiers (figure 4 et 5). Le campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*) apprécie les forêts avec végétation au sol (QUÉRÉ & LE LOUARN 2011), et se rencontre fréquemment en lisière et dans les clairières (CÄSAR 1995). Les forêts plus fermées sont l'apanage du mulot à collier (*Apodemus flavicollis*), plus sylvicole, qui a une préférence pour les futaies et pour lequel une importante couverture végétale au sol n'est pas indispensable (VOGEL 1995). Quant au mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), le plus répandu des mulots de Suisse (VOGEL 1995), il habite plutôt les bosquets, haies, et bordures de forêts.

Les pullulations cycliques n'ont pas été démontrées chez les mulots, toutefois d'importantes variations annuelles surviennent (VOGEL 1995, QUÉRÉ & LE LOUARN 2011). Les fluctuations locales ou régionales de la densité de population sont parfois si grandes et si paradoxales que l'hypothèse de mouvements de population d'une grande ampleur a été avancée (QUÉRÉ & LE LOUARN 2011). Une session de capture dans le Jura vaudois en 2006 n'avait permis la capture d'aucun mulot malgré un effort d'échantillonnage de 730 nuits-pièges (BLANT *et al.* 2008).

Aucune donnée de souris des moissons (*Micromys minutus*) n'est connue pour le Bois de Chênes. Toutefois, une population existe au Grand Bataillard (BLANT *et al.* 2012, GILLIÉRON 2015, 2017) à 12 km à l'ouest du site étudié, ce qui y rendrait sa présence plausible. Des sites



Figure 4. Le campagnol roussâtre (photo: P. Marchesi). Figure 5. Le mulot à collier (photo: P. Marchesi).

présentant une cariçaie favorable pour l'espèce - correspondant aux lignes de pièges 3 et 4 - ont été prospectés selon la méthode de la recherche de nids, mais sans succès. D'autres sites autrefois marécageux selon la carte nationale sont en fait actuellement reboisés et ne contiennent pas de cariçaies convenables pour la souris des moissons.

On relèvera enfin que pour certaines espèces, la donnée la plus récente datait de 37 à 49 ans (*Sorex coronatus*, *Talpa europaea*, *Arvicola terrestris*, *Myodes glareolus*, *Microtus agrestis*, *Apodemus flavicollis* et *Apodemus sylvaticus*) et que le loir (*Glis glis*) tué par un chat a actualisé une donnée vieille de 14 ans.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANT M., HOLZGANG O., MADDALENA T. & MARCHESI P., 2002. Nouvelles données sur la présence de quelques petits mammifères en Ajoie. *Annales de sciences naturelles en Pays jurassien, Actes SEJ, Porrentruy*: 63-76.
- BLANT M., MARCHESI P., MADDALENA T. & MÄRKI K., 2008. Note sur la présence de quelques petits mammifères dans le Jura vaudois. *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles 91.1*: 33-46.
- BLANT M., MARCHESI P., DESCOMBES M. & CAPT S., 2012. Nouvelles données sur la répartition de la souris des moissons (*Micromys minutus* Pallas, 1771) en Suisse occidentale et implications pour la gestion de son habitat. *Revue suisse de Zoologie 119.4*: 485-500.
- BLANT M. & COTTING S., 2014. Recherche de la musaraigne de Miller en Valais - Compte rendu 2014. *Canton du Valais - Service des forêts et du paysage*: 12 pp.
- CÄSAR C., 1995. Le campagnol roussâtre, *Clethrionomys glareolus*. In: HAUSSER J., *Atlas des mammifères de Suisse, Birkhäuser, Bâle*: 298-302.
- GILLIÉRON J., 2015. Inventaire initial transfrontalier des micromammifères (Rongeurs et Soricomorphes) des marais de la Haute-Versois - Marais de Prodon (F) - Marais des Bidonnes (F) - Marais du Grand Bataillard (CH). *Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, Décembre 2015*: 25 pp.
- GILLIÉRON J., 2017. Distribution et statut du Rat des moissons (*Micromys minutus*) dans le bassin genevois. *Revue suisse de Zoologie 124.1*: 157-166.
- HAUSSER J., 1995. La musaraigne carrelet, *Sorex araneus*. In: HAUSSER J., *Atlas des mammifères de Suisse, Birkhäuser, Bâle*: 23-27.
- HAUSSER J., 1995. La musaraigne couronnée, *Sorex coronatus*. In: HAUSSER J., *Atlas des mammifères de Suisse, Birkhäuser, Bâle*: 28-31.
- HOLZGANG O. & PFUNDER M., 2002. Von Mäusen und Spitzmäusen im Luzerner Mittelland. *Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Luzern 1, Band 37*: 65-77.
- LUGON-MOULIN N., 2003. Les musaraignes - Biologie, écologie, répartition en Suisse. *Porte-plumes, Ayer*: 308p.
- MEYLAN A., 1995. Le campagnol agreste, *Microtus agrestis*. In: HAUSSER J., *Atlas des mammifères de Suisse, Birkhäuser, Bâle*: 334-338.

- OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), 1994. Listes rouges des espèces animales menacées de Suisse. OFEV, Berne, *L'environnement pratique*: 97 pp.
- OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), 2011. Liste des espèces prioritaires au niveau national. OFEV, Berne, *L'environnement pratique*: 132 pp.
- QUÉRÉ J.-P. & LE LOUARN H., 2011. Les rongeurs de France - Faunistique et biologie. *Quae, Versailles*, 3^e édition : 312 pp.
- SAUCY F. & FASEL A., 1994. Inventaire faunistique des micromammifères du canton de Fribourg. *Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles* 83.1/2: 46-60.
- VÖGEL P., 1995. Le mulot à collier, *Apodemus flavicollis*. In : HAUSSEUR J., *Atlas des mammifères de Suisse*. Birkhäuser, Bâle: 274-278.
- VÖGEL P., 1995. Le mulot sylvestre, *Apodemus sylvestris*. In : HAUSSEUR J., *Atlas des mammifères de Suisse*. Birkhäuser, Bâle: 268-273.